

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 02 FEVRIER 2012**

Délibération
n°2012.02. 21.B

**Périmètre de
protection des
captages des sources
de La Touvre - Etude
comparative -
Demande de
subvention**

LE DEUX FEVRIER DEUX MILLE DOUZE à 16h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **26 janvier 2012**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND, Jacques PERSYN

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 02 FEVRIER 2012

**DELIBERATION
N° 2012.02. 21.B**

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

PERIMETRE DE PROTECTION DES CAPTAGES DES SOURCES DE LA TOUVRE - ETUDE COMPARATIVE - DEMANDE DE SUBVENTION

En novembre dernier, la phase administrative d'instauration des périmètres de protection du captage de Touvre a été lancée. Elle comprend la réalisation d'une étude technico-économique, la constitution du dossier d'enquêtes publiques conjointes, la notification des arrêtés préfectoraux et le suivi des modifications des documents d'urbanisme.

La mise en œuvre des périmètres rapprochés du captage de Touvre, tels qu'ils ont été proposés par les hydrogéologues agréés, se heurte à des difficultés d'instruction du fait notamment de leurs superficies (200 km²).

Aussi, conformément au guide pratique « stratégie de protection des ressources karstiques utilisées pour l'eau potable » réalisé par l'Agence de l'eau Adour Garonne en 2011, et sur proposition des services instructeurs, il est proposé de lancer une étude comparative de scénarios de protection.

Il s'agit d'une étude technico-économique plus aboutie et adaptée aux ressources karstiques consistant à faire la synthèse des éléments recueillis lors des études préalables pour aboutir à des propositions de protection cohérentes avec la vulnérabilité de l'aquifère, les moyens d'alerte et de secours, le niveau de traitement prévu et l'environnement socio-économique.

Cette étude fournira ainsi au GrandAngoulême les éléments permettant de choisir entre plusieurs scénarios de protection, une stratégie opérationnelle de protection sur laquelle il est prêt à s'engager et le programme de travaux correspondant.

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie et construction du 10 janvier 2012,

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les subventions notamment auprès de l'Agence de l'eau Adour Garonne, pour le financement d'une étude comparative de scénarios de protection du captage de Touvre.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents afférents à cette demande de subvention.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

07 février 2012

Affiché le :

07 février 2012